L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS—SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 9 AOUT, 1883. 56eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat, de propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉBITEURS DÉLINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, située dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes ladicharies, commençant à 11 heures A. M., le 1er jour de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contraindre collection des taxes annexées dans année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 15ème jour de Décembre, 1880, au taux de 6 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

COLIN, MME HENRY—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Hospital et Quartier, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 258, le dit lot No. 7 mesure 27 pieds de face à la rue Johnson sur 150 pieds de profondeur.

COSACHS, F.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Bourgogne, Rempart et Dumaine, désignée comme le lot No. 19 de l'Ilet No. 104; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 90 pieds de profondeur.

CUVILLIER, JOS.—Taxe de 1880 montant à.....$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochblave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, désignée comme le lot No. 26 de l'Ilet No. 322; le dit lot No. 26 mesure 24 pieds de face à la rue Rochblave sur 34 pieds de profondeur.

CUVILLIER, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochblave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, désignée comme le lot No. 25 de l'Ilet No. 322; le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Rochblave sur 34 pieds de profondeur.

CURET, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$9 20

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par le Bayou St. Jean, Avenue Hagan, les rues Ste. Anne et Dumaine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 462; la dite portion mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 67 pieds de profondeur.

CUPIDON, V.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochblave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, désignée comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 322; le dit lot No. 23 mesure 24 pieds de face à la rue Rochblave sur 34 pieds de profondeur.

D'ARGUE, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson et Orléans, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 253; le dit lot No. 7 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 80 pieds de profondeur.

DANNAC, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$7 00

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par le Bayou St. Jean, Avenue Hagan, les rues Ste. Anne et Dumaine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 462; la dite portion mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 67 pieds de profondeur.

DE LABARRE, MLLE ANAIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Rochblave et Dorgenois, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 228; le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur.

DE LABARRE, MLLE ANAIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Conti, Rochblave et Dorgenois, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'Ilet No. 228 (triangle); les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur.

DE LABARRE, MLLE ANAIS—Taxe de 1880, montant à.....75c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Avenue Bienville, Rochblave et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilet No. 320; la dite portion mesure 26 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 124 pieds d'un côté et 112 pieds de l'autre côté.

DE LABARRE, MLLE ANAIS—Taxe de 1880 montant à.....$1 50

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Avenue Bienville, Rochblave et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilet No. 320; la dite portion mesure 26 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 124 pieds d'un côté et 112 pieds de l'autre côté.

DELANO, W. J.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rendon et St. Philippe, désignés comme les lots C et D de l'Ilet No. 443; le dit lot C forme l'angle de la rue Dumaine et de l'Avenue Hagan, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 128 pieds de profondeur.

DELANO, H. J.—Taxe de 1880, montant à.....$6 70

Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Cortez, Avenue Bienville, Scott et Conti, désigné comme l'Ilet No. 507; le dit ilet No. 507 mesure 300 pieds sur 319 pieds.

DELANO, W. J.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Cortez, Avenue Bienville, Scott et Conti, désigné comme l'Ilet No. 507; le dit ilet No. 507 mesure 300 pieds sur 319 pieds.

DELANO, W. J.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St. Louis, St. David, Salomon et Tonloune, désigné comme une moitié de l'Ilet No. 564.

DE LORD, H.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Dumaine, Hospital et Dauphine, désignés comme les lots Nos. 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 45; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 30 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 90 pieds de profondeur.

DERMAS, VVE F. ET ALS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Claude et Ste. Anne, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 114; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Dumaine sur 60 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$12 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, St. Claude, Dumaine et Deslonde, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 114; le dit lot No. 20 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 122 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Milo, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Milo, St. Philippe et Galvez, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Milo, St. Philippe et Galvez, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Rendon et St. Philippe, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Rendon, Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochblave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, désigné comme le lot No. 25 de l'Ilet No. 322; le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Rochblave sur 34 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rendon, Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rendon, Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme le lot No. 8 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bayou St. Jean, les rues Toulouse et St. Pierre, désigné comme le demi ilet No. 450.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$5 05

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson et Orléans, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 253; le dit lot No. 7 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 80 pieds de profondeur.

DANNAC, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par le Bayou St. Jean, Avenue Hagan, les rues Ste. Anne et Dumaine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 462; la dite portion mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 67 pieds de profondeur.

DANGELL, JOS.—Taxe de 1880 montant à.....$4 80

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Dorgenois et Broad, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la Promenade Carondelet traversant à la rue Toulouse, sur 70 pieds de profondeur.

DANGELL, JOS.—Taxe de 1880 montant à.....$1 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, Dorgenois, Broad et St. Pierre, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilet No. 237; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 70 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....40c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Rendon, Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochblave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 322; le dit lot No. 23 mesure 24 pieds de face à la rue Rochblave sur 34 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, MLLE E.—Taxe de 1880, montant à.....$26 00

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désignée comme une partie du lot No. 28 de l'Ilet No. 29; la dite partie du lot No. 28 mesure 21 pieds de face à la rue Chartres sur 86 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, MLLE E.—Taxe de 1880, montant à.....$26 00

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désignée comme une partie du lot No. 28 de l'Ilet No. 29; la dite partie du lot No. 28 mesure 21 pieds de face à la rue Chartres sur 86 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Rendon et Lopez, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 450; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 91 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C. ET L. NEE.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Broad et Dorgenois, désignés comme lot de terre dans l'Ilet No. 339; le dit lot de terre mesure 21 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 84 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$2 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Milo, St. Philippe et Galvez, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 285; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 100 pieds de profondeur.

DE VRESSE, MME J. B. C. G.—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Broad et White, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 359; le dit lot No. 16 mesure 26 pieds de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur.

DE BLANC, MME. A. E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Bellechasse, Gayoso et Salcedo, désignés comme les lots Nos. 3, 4, 5, 6 et 7 de l'Ilet No. 462; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 152 pieds de face à la rue Dumaine sur 142 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 62 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DE BLANC, MME. A. E.—Taxe de 1880, montant à.....$7 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Bellechasse, Dumaine et St. Philippe et Salcedo, désignés comme les lots Nos. 10 et 13 de l'Ilet No. 407; les dits lots Nos. 10 et 13 formant l'encoignure des rues Gayoso et Bellechasse et mesurent 152 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 125 pieds d'un côté et 100 pieds de l'autre côté.

DEVOE, R.—Taxe de 1880, montant.....30c

Un certain portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dumaine, St. Philippe et Salcedo, désignée comme une portion de terre dans l'Ilet No. 407; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Gayoso sur 100 pieds de profondeur.

DELORME, M.—Taxe de 1880, montant.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Milo, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Milo, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Milo, St. Philippe et Galvez, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Rendon et St. Philippe, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bayou St. Jean, les rues Toulouse et St. Pierre, désigné comme le demi ilet No. 450.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$5 05

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson et Orléans, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 253; le dit lot No. 7 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 80 pieds de profondeur.

DANGELL, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Dorgenois et Broad, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'Ilet No. 236; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la Promenade Carondelet traversant à la rue Toulouse, sur 70 pieds de profondeur.

DANGELL, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, Dorgenois, Broad et St. Pierre, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilet No. 237; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 70 pieds de profondeur.

DALHUM, J. M.—Taxe de 1880, montant à.....40c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Rendon, Avenue Hagan et Dumaine, désigné comme le lot No. 8 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bayou St. Jean, les rues Toulouse et St. Pierre, désigné comme le demi ilet No. 450.

DAVIDSON, J. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$5 05

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson et Orléans, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 253; le dit lot No. 7 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 80 pieds de profondeur.

DANNAC, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par le Bayou St. Jean, Avenue Hagan, les rues Ste. Anne et Dumaine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 462; la dite portion mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 67 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Bellechasse, Gayoso et Salcedo, désignés comme les lots Nos. 3, 4, 5, 6 et 7 de l'Ilet No. 462; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 152 pieds de face à la rue Dumaine sur 142 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 62 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Bellechasse, Gayoso et Salcedo, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 228; le dit lot No. 3 mesure 22 pieds de face à la rue St. Anne sur 26 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Milo, St. Philippe et Dumaine, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 285; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Quatre certains lots de terre, formant un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Scott, Pierre, Toulouse et St. Louis, désignés comme l'Ilet No. 526.

DEGALLE, VVE. CLAUDE.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, St. Philippe, Rochblave et Dorgenois, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 322; le dit lot No. 6 mesure 27 pieds de face à la rue Dumaine sur 75 pieds de profondeur.

DE GUIRAMOND, MME M.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Johnson et Prieur, désigné comme le lot No. 18 de l'Ilet No. 254; le dit lot No. 18 mesure 26 pieds de face à la rue Dumaine sur 116 pieds de profondeur.

DEAN, MME. A.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rochblave et Dorgenois, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 114; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Dumaine sur 60 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$12 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, St. Claude, Dumaine et Deslonde, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 114; le dit lot No. 19 mesure 37 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 122 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Milo, St. Philippe et Dumaine, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Milo, St. Philippe et Galvez, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

DE ST. ROMES, VVE J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Rendon et St. Philippe, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 443; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 128 pieds de profondeur.

DE MONTBROND, CLAUDE.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Milo, Galvez, Dorgenois et Quartier, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 285; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Milo sur 110 pieds de profondeur.

DE ST. REMIES, VICTOR.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Milo, Tonti et St. Philippe, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 229; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 105 pieds de profondeur.

DARGÈS, MARIANNE.—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues White, Bellechasse, St. Philippe, Ursulines et Broad, désigné comme le lot No. 4 de l'Ilet No. 254; le dit lot No. 4 mesure 150 pieds 10 pouces de face à la rue White sur une profondeur de 124 pieds d'un côté et 100 pieds de l'autre côté.

DEWENO, ELIZA F.—Taxe de 1880 montant à.....$4 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par la Rue Gambe du Bayou St. Jean, rue St. Philippe, Chemin de la Métairie et la rue Ursulines, désignée comme lot No. 400 de la dite portion de terre mesure 73 pieds de face à la rue Gambe du Bayou St. Jean sur 191 pieds de profondeur.

DIETRICH M.—Taxe de 1880 montant à.....$4 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par le Bayou St. Jean, Avenue Hagan, les rues Ursulines et Avenue Washington, désignée comme lot No. 466 de cette portion de terre mesure 107 pieds de face sur le Bayou St. Jean sur 251 pieds de profondeur.

DRISCOLL, MLLE E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Scott, Pierre, Conti et l'Avenue Bienville, désigné comme l'Ilet No. 530; le dit ilet No. 530 mesure 300 pieds sur 319 pieds.

DICK, JOS. F.—Taxe de 1880 montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Kemp et St. Claude, désigné comme le lot No. 8 de l'Ilet No. 323; le dit lot No. 8 mesure 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 140 pieds de profondeur.

DOLMAN, JOHN H.—Taxe de 1880, montant à.....$10 00

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rocheblave, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 256; le dit ilet No. 3 mesure 60 pieds de face à la rue Dumaine sur 140 pieds de profondeur.

DOLLMAN, JOHN H.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Kemp, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 323; le dit lot No. 6 mesure 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 140 pieds de profondeur.

DOUGLAS, JOHN H.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Kemp, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 323; le dit lot No. 5 mesure 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 140 pieds de profondeur.

DOUBLET, VEUVE M.—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne et Dumaine, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 324; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 92